

enseignement

Le Service de l'Enseignement et les professeurs adressent aux élèves leurs meilleurs vœux pour 1971.

The Training and Education Service and the lecturers offer to all participants their best wishes for 1971.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

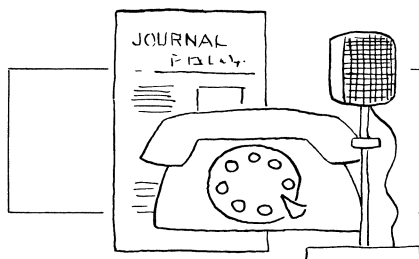
Les cours seront interrompus du 21.12.70 au 10.01.71.

COURS DE LANGUES

Les cours seront interrompus du 21.12.70 au 03.01.71.

ACADEMIC TRAINING

The lecture series will be interrupted from 21.12.70 to 10.01.71.



cern information

DELAI D'INSERTIONS - AVIS AUX DIVISIONS

ATTENTION !

En raison des congés des fêtes de fin d'année, un bulletin spécial couvrant deux semaines (du 28 décembre au 8 janvier) paraîtra le mercredi 23 décembre. En conséquence, le dernier délai de réception a été fixé au vendredi 18 décembre pour les articles figurant sous la rubrique "Association du Personnel", et au lundi 21 décembre pour les articles figurant sous la rubrique "Information". Notez également que seules les insertions d'extrême importance figureront dans cette édition spéciale - Bulletins 53 (1970) et 1 (1971).

RESTAURANTS

En raison des congés de Noël et du Nouvel An, le restaurant No.1 (Coop) cessera ses activités (inclus les services annexes tels que Cafeteria, Kiosque et "Ambulants") du jeudi 24 décembre 1970 au dimanche 3 janvier 1971 inclus.

Pendant cette période, le restaurant provisoire No.2 (Tortella) assurera la permanence pendant les trois jours officiels d'ouverture du CERN, les 28, 29 et 30 décembre 1970.

Comité Paritaire de Gestion
des Restaurants

ASSURANCE-MALADIE

La convention d'assurance-maladie entre le CERN et la Compagnie Austria Versicherungsverein entrera en vigueur le 1er janvier 1971.

Vous pouvez obtenir le texte français de cette convention au secrétariat de votre division. Le texte anglais sera publié sous peu.

HEALTH INSURANCE

The Health Insurance agreement between CERN and Austria Versicherungsverein will come into force on 1 January 1971.

The French of this agreement can be obtained from the secretariat of your division. The English text will be published in the near future.

Division du Personnel/
Personnel Division

MEMBRES DU PERSONNEL SUR ORDINATEUR ADP

Afin de compléter les renseignements enregistrés sur l'ordinateur ADP concernant les membres du personnel, il est nécessaire d'identifier ceux dont la femme/le mari ou l'enfant travaillent au CERN comme membre du personnel titulaire, surnuméraire, boursier, savant-visiteur ou apprenti. Si vous rentrez dans cette catégorie veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer comme indiqué:



A retourner au Bureau des Dossiers du Personnel, Division du Personnel

Mon/Ma —mari/femme/enfants (noms)

.....

travaille(nt) au CERN dans la/les Division(s)

.....

Signature

Division

•

BUREAU DU COURRIER

Entre les fêtes de Noël et de Nouvel An, les 28, 29 et 30 décembre, le Bureau du Courrier assurera comme chaque année, un service réduit.

Il n'y aura que deux tournées journalières, une le matin et l'autre l'après-midi.

Division du Personnel

•

IMPOT ANTICIPE

Il est rappelé aux membres du personnel qui habitent en Suisse qu'ils peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé qui est déduit de leurs intérêts bancaires. Les demandes de remboursement doivent être présentées dans les trois ans qui suivent la date de la déduction d'impôt, à l'aide d'un formulaire qui peut être obtenu auprès de l'S.B.S. Les demandes peuvent aussi être introduites par des comptes au nom d'enfants âgés de moins de 20 ans.

Les personnes de nationalité suisse doivent présenter leurs demandes au Département des Finances et Contributions Publiques du Canton où ils habitent.

•

STAFF LOCATION SYSTEM

The Staff Location System has been operating automatically for four months. Users have become familiar with the method of operation and have expressed satisfaction at its technical advantages. It is clear that the equipment breaks down too frequently and takes too long to repair, however. Attempts are being made to improve its reliability, and to find apparatus that would be more satisfactory.

Many callers complain that they spend too long waiting for receiver-holders to reply. To overcome this problem, it has been agreed that callers using the Staff Location System but receiving no reply from their colleagues within two minutes may telephone the exchange on 4111 to leave their name and telephone number. Receiver holders who hear the engaged tone when they dial 9 and their receiver number will know that their caller has hung up and should then telephone the operator on 4111 to discover who was trying to reach them.

In the event of absence from CERN on leave or duty travel, receiver holders are urged to entrust their receivers to a colleague, in order that their callers may be answered.

Personnel Division

•

TV ARRANGEMENTS FOR TUESDAY 22/12/70

The Council Session on December 22 will be relayed to the Auditorium on closed-circuit TV as the number of places available in the Council Chamber will be severely limited. The provisional agenda presages the DG's report first and the 300 GeV discussions' after morning coffee, but the Council may decide otherwise at the last moment. A Press Conference is currently scheduled for 14.30 h. in the Auditorium which will be open to a modest number of observers.

STAFF INSURANCE SCHEME

From the Administration of the Staff Insurance Scheme to all its Members :

Owing to the dates of Council meetings in December, and to the probable absence of many members of personnel on leave over the Christmas and New Year period, it has been decided not to hold the annual meeting of members of the Staff Insurance Scheme during December.

The meeting will be held in the CERN Auditorium on Wednesday, February 3rd 1971 at 4.30 p.m. All members of the Staff Insurance Scheme are invited to attend. The purpose of the meeting will be to inform members of the development and activities of the Scheme since the last meeting was held in December 1969, and to answer their questions. Any questions of principle which members would prefer to submit in advance may be addressed in writing to the Administration of the Staff Insurance Scheme, Administration Building, room 4-008 by 31 January 1971. The Administration of the Scheme is of course always at members' disposal to discuss their individual cases.

CAISSES D'ASSURANCES

De l'Administration de la Caisse d'Assurances à tous ses Membres :

L'Assemblée Générale annuelle de la Caisse d'Assurances n'aura pas lieu au mois de décembre cette année, en raison des dates des réunions du Conseil et de l'absence probable pour la période des fêtes de fin d'année de nombreux membres du personnel.

C'est le mercredi 3 février 1971 qu'elle se tiendra, dans l'amphithéâtre du CERN à 16h.30. Tous les membres de la Caisse d'Assurances sont invités à y assister. Le but de cette Assemblée est de renseigner les membres de la Caisse sur son développement et ses activités depuis la dernière Assemblée, tenue en Décembre 1969, et de répondre à leurs questions. Toutes les questions de principe que les membres préféreraient soumettre à l'avance peuvent être adressées par écrit à l'Administration de la Caisse d'Assurances, bâtiment de l'Administration, bureau 4-008, avant le 31 janvier 1971. Bien entendu, l'Administration de la Caisse reste toujours à la disposition des membres pour examiner les cas individuels.

•

VISITES INTERDITES
A GARGAMELLE

Depuis que Gargamelle a commencé à fonctionner, il n'est plus possible d'effectuer de visites, et ce pour les raisons suivantes :

- sécurité du fonctionnement de la chambre,
- sécurité des visiteurs.

•

P.I.O. DOCUMENTATION
(Tel. 2785)

Une nouvelle publication est à votre disposition (en stock limité):
"La Grande Enceinte à Ultra-Vide des I.S.R. du CERN"
Robert L. SAMUEL - paru dans Industries Atomiques No.7/8-1970;

The Technical Notebook No.2 in English on the CERN PS is now available. It is a translation of the previously available French version with some corrections and additions.

•

LOTISSEMENT DE
VERSONNEX

L'Assemblée Générale de la Société Immobilière de Bois-Chaton, Versonnex, se tiendra le vendredi 18 décembre de 18h.00 à 21h.30 dans l'amphithéâtre du CERN.

Cette société a pour but la construction en 1971-72 à Versonnex de 250 villas individuelles dont les prix varieront entre 90 000 FF et 125 000 FF, et pour lesquelles des prêts avantageux, pouvant atteindre jusqu'à 90% pour les Français résidant ou non en France et les étrangers résidant en France, pourront être accordés. Toutes les personnes sérieusement intéressées sont invitées. Pour les personnes désireuses de souscrire leur part du capital social et dont le domicile est en Suisse, il est nécessaire de faire établir par la SBS un ordre de virement de 250 FF sur le compte au CREDIT AGRICOLE de l'Ain, de Maître Meylan, notaire à Ferney-Voltaire.